

3-1. Description de l'action

Remplir une fiche « 3.1 Description de l'action » (4 pages) par action

Personne responsable de l'action :

Nom : WIACEK

Prénom : Frédéric

Fonction : Responsable logithèque

Courriel : centrelac@centrelac.info

Téléphone : 0324270808

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

Lutter contre la fracture numérique

Objectifs de l'action :

Généraux : Permettre à des demandeurs d'emploi et des salariés en chantier d'insertion de la ville de Sedan en grande difficulté d'utiliser le réseau internet comme outil d'information pour la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une orientation professionnelle. Développer des services de proximité pour prévenir l'exclusion sociale. Mettre en place des expériences qui s'inscrivent dans un projet d'animation prioritaire visant en priorité à redonner aux jeunes défavorisés le goût de se former en dehors de l'école. Leur permettre de s'approprier l'informatique et internet comme l'accès au savoir, à la culture et comme nouveau mode d'exercice de la citoyenneté. Permettre aux plus démunis de s'approprier les technologies d'information et de communication comme accès au savoir, à la culture et comme nouveau mode d'exercice de la citoyenneté. Permettre aux plus démunis d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle. Favoriser la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus sur les quartiers prioritaires.

Opérationnels : Création de multiples actions dédiées aux technologies de l'information et de la communication, internet aux multimédias au bénéfice des publics les plus fragiles des quartiers prioritaires de la ville de Sedan. Accès et initiation, apprentissage, initiation internet en adéquation avec les programmes scolaires, les sites des services publics et particulièrement « Pôle emploi ». Utiliser les sites éducatifs pour une remédiation de la lecture et de l'écriture. Connaître le fonctionnement du micro-ordinateur par la manipulation de logiciels, des tablettes, découvrir l'utilisation.

- A quelles attentes répond-elle ?

La fracture numérique désigne la disparité d'accès aux technologies informatiques et notamment Internet. Il s'agit d'une inégalité sociale et générationnelle, entre ceux qui s'adaptent, et ceux qui restent à l'écart de la société numérique. D'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), « les personnes qui n'utilisent pas internet appartiennent aujourd'hui à des catégories de la population bien spécifiques : 78 % d'entre elles ont plus de 60 ans, 90 % d'entre elles n'ont pas le Bac et 44 % disposent de revenus inférieurs à 1500€ par mois dans leur foyer .Les inégalités numériques se sont réduites, mais les personnes qui n'ont pas accès à internet apparaissent de plus en plus marginalisées par rapport à une tendance sociétale majeure.

- Dans quelles conditions ou circonstances avez-vous identifié les attentes des populations ou territoires concernés par l'action (en interne, par les usagers, etc.) ?

Certaines institutions (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Pôle Senior, AMPA, travailleurs sociaux de la CAF, Conseil Départemental, Mission locale), l'équipe de permanents du centre social Le Lac (le Directeur, les Responsables des secteurs Familles, Accueil Collectif de Mineurs, Accueil de Jeunes, Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, adultes relais, agent d'accueil, animateurs)

Description de l'action (voir également page suivante) :

- 1) Cours informatiques pour les demandeurs d'emploi orientés par Pôle Emploi et la Ville de Sedan :

Gratuits, ils seront proposés sous la forme d'ateliers tout en familiarisant l'utilisateur aux outils numériques (Internet, logiciels bureautiques...), l'accompagnant dans ses démarches d'accès à l'emploi sur Internet :

- consulter les offres,
- réaliser un CV,

- rédiger une lettre de motivation,
- postuler en ligne,
- diffuser un CV,
- rechercher des informations sur un employeur...

Périodicité :

Du 26 février au 9 mars 2018

Du 23 avril au 4 mai 2018

Du 9 juillet au 3 août 2018

Du 22 octobre au 2 novembre 2018

Moyens humains et techniques, outils de communication :

Un salarié qualifié, deux adultes relais, 30 PC équipés des derniers logiciels.

2) Cours informatiques pour les habitants de la ville de Sedan avec une priorité pour ceux des quartiers prioritaires.

Afin d'éviter la reproduction de pratique d'exclusion sociale, les créneaux seront ouverts à un large public sans limites en termes d'âge, de catégories socioprofessionnelles, d'origine culturelle. Elles viseront ainsi à favoriser la mixité, la rencontre, l'éco-apprentissage.

Le recours à l'outil informatique se présente comme un plus dans le cadre des missions du centre social Le Lac pour servir l'accompagnement des publics défavorisés : soutien à l'alphabétisation, accompagnement scolaire, recherche d'emploi, apprentissage d'initiation à l'usage d'Internet, communication (mails, chats, etc.).

3) Les pratiques collectives

Elles seront organisées sur le principe de créneaux réservés à des groupes constitués (groupes de l'Accueil Collectif de Mineurs., des Contrat Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, Informatique pour Tous, Accueil de Jeunes, Adulte Relais, etc.) ou à des individus.

Plusieurs modes seront retenus, voire combinés dans le temps (plages réservées) et dans l'espace (salles et/ou postes affectés à des fonctions particulières) pour répondre aux besoins ou attentes des différentes catégories d'usagers. L'accueil individuel ou collectif déterminera les modalités d'accès.

Pour des raisons pratiques et d'efficacité, le fonctionnement s'établira sur le principe d'un accueil séparé des publics. Il s'organisera sur des règles simples qui réservent des temps à des usagers spécifiques (consultations libres) ou à des tranches d'âges (les enfants : le mercredi et le samedi). Ces plannings permettront de réguler les flux et prévoir les conflits d'usages qui ne manquent pas d'apparaître dès lors que, sur un même espace, se croisent des intérêts distincts. Cette organisation sera aussi un moyen de s'adapter aux attentes et aux différents niveaux de connaissances des utilisateurs.

L'organisation et la gestion de ce type d'accueil reposeront sur un équilibre entre contrôle (prévenir les conflits d'usages) et souplesse (permettre une appropriation de l'outil) de la part du salarié de la Logithèque.

4) Cours informatiques pour les seniors de plus 60 ans de la ville de Sedan avec une priorité pour ceux des quartiers prioritaires.

Si la mobilité est un problème, le monde virtuel pourrait être la solution à de nombreux problèmes. Rester en contact avec la famille et les amis à travers le monde n'a jamais été aussi facile. Se remémorer le passé avec toutes vos photos à portée de main et commander les produits d'épicerie en livraison à domicile sont à quelques clics. Sans oublier les apports pour la mémoire et les applications qui permettent de faire travailler sa logique.

Comme le résume bien l'étude Sofres, les Séniors appréhendent le digital comme un outil pratique, et non comme un moyen de détente et de divertissement comme le font les plus jeunes.

L'informatique est présente dans beaucoup d'aspects de la vie quotidienne. Cependant, une part importante de la population en est souvent exclue : « les Séniors ».

Alors qu'en 2020 un quart de la communauté européenne aura plus de 65 ans, seulement 10% à 15% utilisent par exemple Internet. Pour que la fracture numérique des Seniors ne soit pas une fatalité, le centre social Le Lac souhaite développer à leur attention des modules d'apprentissage prenant en compte leurs besoins et attentes spécifiques en informatique.

À travers une pédagogie adaptée, les formateurs du centre social Le Lac se proposent de mettre au service des Seniors ces nouvelles technologies, qu'il s'agisse de rompre l'isolement ou de s'approprier les usages que l'on croyait réservés aux plus jeunes.

Grâce au cours informatique en ligne, les seniors pourront ainsi garder le contact :

- Avec leurs anciens collègues toujours « actifs », grâce à Skype,
- Avec leurs enfants, petits-enfants et la famille au sens large grâce aux réseaux sociaux,
- Avec les associations dont ils font partie,
- Avec l'actualité via les sites d'information.
- BA-ba de l'informatique,
- Navigation Internet,
- Apprendre sa messagerie électronique,

Créer et organiser ses fichiers informatiques,
Apprendre la photo numérique,
Les réseaux sociaux.

5) La cyberbase implantée dans le hall d'accueil de la maison de quartier est réservée à un usage individuel. Elle permet le développement de pratiques individuelles et autonomes.

Elle permet de multiples utilisations :

- recherche d'emploi,
- rédaction d'un C.V.,
- recherche de renseignements administratifs,
- téléchargement de documents administratifs.
- impression de documents à la logithèque

Pratique de tarifs attractifs :

La politique tarifaire pratiquée répondra à un souci de lutter contre le fossé numérique en partant du principe que la dimension économique ne doit pas constituer un obstacle à l'accès de nouvelles technologies. L'accès public se présentera comme une alternative qui, à moindre coût, s'adressera prioritairement aux individus et familles qui ne sont pas en mesure de s'équiper personnellement.

Implantation ;

Le lieu d'implantation de la Logithèque et de la Cyber Base joue un rôle de première importance dans la fréquentation. Elles sont implantées, en plein cur du quartier du Lac dans la nouvelle maison de quartier.

Aménagement de lieux pratiques :

La Logithèque a pour objectif de permettre l'accès au plus grand nombre :

- Deux salles avec 15 postes connectés à internet et un tableau numérique ;
- Une salle avec 10 postes connectés à internet et un vidéo projecteur ;
- Un laboratoire vidéo photo.

La cyberbase est aménagée dans le nouveau hall de la maison de quartier.

Différentes formes de médiation :

Toutes les expériences dépasseront le simple accès libre en mettant en œuvre une médiation qui permettra d'accueillir les différents publics. Celles-ci s'avèreront particulièrement nécessaires pour les publics les plus éloignés de ces pratiques soit en raison de l'obstacle que représente l'outil (les plus âgés notamment), soit en raison de la difficulté à les intégrer dans la logique qui ne soit pas que consommatrice (pour les jeunes particulièrement). Aux différentes phases d'apprentissage de l'outil ou de montage de projet correspondront des formes de médiations différentes. Toutes les pédagogies d'accompagnement auront pour but l'autonomie. Dans toutes les activités, une grande importance sera accordée à l'échange informel qui permet à chacun de se rassurer, de s'y retrouver, du néophyte à l'utilisateur plus expérimenté.

Nous favoriserons la coopération entre les membres et l'engagement bénévole pour répondre à toutes les demandes.

3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique à travers le portail de la modernisation de l'action publique (enquêtes, tableau de bord).

Le développement des nouvelles technologies modifie également les formes du lien social et réinterroge les notions de proximité et de voisinage. Plus globalement, l'accélération du changement technologique peut fragiliser la société, qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social.

(Circulaire CNAF n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale)

Le Département et ses partenaires, réunis en conférence des financeurs pour les séniors de plus 60 ans.

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

Age Tous âges
Nationalité Toute nationalité
Nature des bénéficiaires Toutes catégories confondues
Sexe Mixte

Nombre de bénéficiaires : 1260

Moyens mis en œuvre :

3 bénévoles
1 salarié en CDI
1 salarié en CAE

Respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination, etc.

- Les familles défavorisées.
- Les jeunes.
- Les enfants de la Ville de Sedan âgés de 4 à 17 ans.
- Les séniors.
- Demandeurs d'emploi
- Contrats-aidés des chantiers d'insertion de la ville de Sedan

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Ardennes CA Charleville-Mézières/Sedan SEDAN
Torcy Cités
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine Ardennes CA Charleville-Mézières/Sedan SEDAN Le
Lac - Centre Ancien

3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :

01/01/2018

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Durée en mois : 12

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus :

Indicateurs :

Entretiens avec les enseignants

Entretiens avec les parents

Nombre des participants et assiduité

Âge des participants

Sexe des participants

Intérêt et satisfaction des participants

Situation sociale des participants

Évolution des participants :

Équipement en ordinateurs

Possession d'une boîte mail

Connexion à internet

Fréquence des visites,

Prises de rendez-vous avec les animateurs d'informatique pour tous ou avec la référente familles.

Moyens de collecte :

Feuille d'émargement

Observation et suivi individuel

Corrigés d'exercices

Carnet de bord de l'animateur ACM, CLAS et Accueil jeunes

Quiz individuel

Compte rendu des actions

Évaluation des écarts Feuilles de présence,

Enquêtes de satisfaction.

Information complémentaire éventuelle :

En matière d'équipement numérique, la France se situe dans la moyenne haute européenne, derrière seulement le peloton de tête des pays nordiques. La situation n'est pas pour autant satisfaisante : aujourd'hui encore, un Français sur trois ne possède pas d'ordinateur à la maison, en dépit d'une progression constante du taux d'équipement ces dernières années. À l'heure où les outils numériques se diffusent partout dans notre vie quotidienne, porteurs à la fois de lien social, de développement personnel et de performance économique collective, les pouvoirs publics

ont la responsabilité de contribuer à réduire ce « fossé numérique » .

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action, objet de la présente demande

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Charges de personnel : 1 animateur socioculturel en CDI à 92,31 % + 1 contrat aidé à 26 heures.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Carte d'adhérent 11 € (adulte) et 6 € (enfant).

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

5,5 % charges logistiques

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée¹ ? Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ²			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860-Secours en nature	0	870-Bénévolat	0
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	871-Prestations en nature	0
862-Prestations	0	875-Dons en nature	0
864-Personnel bénévole	0		
TOTAL	0	TOTAL	0

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

² Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Exercice 2018

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	895	70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Prestations de services	0	74 - Subventions d'exploitation	62 963
Achats matières et fournitures	595	Politique de la ville / P147	43 000
Autres fournitures	300	Ministère(s)	0
61 - Services extérieurs	0		0
Locations	0		0
Entretien et réparation	0	Région(s)	0
Assurance	0		0
Documentation	0		0
62 - Autres services extérieurs	25		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Département(s)	0
Publicité, publication	0	Conseil départemental	5 000
Déplacements, Missions	25		0
Services bancaires, autres	0		0
63 - Impôts et taxes	1 664	Intercommunalité(s): EPCI	0
Impôts et taxes sur rémunération	1 664		0
Autres impôts et taxes	0		0
64 - Charges de personnel	53 417	Commune(s)	0
Rémunération des personnels	40 026	Ville de sedan nap	1 900
Charges sociales	13 391	Ville de sedan subvention fonctionnmt	800
Autres charges de personnel	0	Ville de sedan tickets loisirs	1 450
65 - Autres charge de gestion courante	0		0
66 - Charges financières	0		0
67 - Charges exceptionnelles	0	Organisme(s) sociaux	0
68 - Dotation aux amortissements	0		0
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION			0
Frais financiers	0	Fond(s) européen(s)	0
Autres charges indirectes	0		0
Charges fixes de fonctionnement	9 650	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	10 813
		Subventions autres établissements publics	0
		Aides privées	0
		75 - Autres produits de gestion courante	0
		Cotisations, dons manuels ou legs	0
		Autres produits de gestion courante	0
		76 - Produits financiers	2 688
		77 - Produits exceptionnels	0
		78 - Reprise sur amortissement et provisions	0
		Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0
		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION	
		Autofinancement	0
TOTAL DES CHARGES	65 651	TOTAL DES PRODUITS	65 651
TOTAL	65 651	TOTAL	65 651

La subvention sollicitée, objet de la présente demande, de 43 000€ représente 65,50% du total du budget, compte tenu, le cas échéant, des contributions volontaires en nature figurant en page 8 (montant sollicité/total du budget) x 100.